

religieux. Le gouverneur de Lyon, le marquis d'Halin-court, contribua aussi à la fondation du couvent ; il y employa son crédit et lui constitua de plus un revenu de 1,000 livres.

Pendant la tourmente révolutionnaire de 1792, les Carmes furent violemment expulsés de leur communauté, qui fut aliénée comme bien national. Les bâtiments servirent à différents usages jusqu'au moment où la ville les loua et les disposa pour caserner les troupes de passage. En 1848, ils furent occupés par une bande de Voraces, qui s'y trouvaient si bien, qu'on eut de la peine à les en faire déguerpir. L'ordre des Carmes les racheta, et les religieux s'établirent de nouveau dans leur ancienne propriété, après l'avoir entièrement restaurée.

A la suite du quatre septembre 1870, et en vertu d'un arrêté de l'autorité révolutionnaire, les religieux durent, encore une fois, abandonner leur demeure et se disperser devant une troupe de Garibaldiens, qui y commirent d'ignobles déprédations. L'église surtout fut littéralement saccagée, ses confessionnaux souillés, ses bénitiers remplis d'ordures. — Notre devoir d'historien nous impose l'obligation de dévoiler toutes ces turpitudes.

Aujourd'hui, les Carmes sont rentrés en possession de leur maison : mais la ville dut leur payer une forte indemnité, en raison des dégâts commis par les envahisseurs.

Depuis lors, une commission de savants émit le vœu de voir acheter cet immeuble par la commune, pour l'affecter au dépôt central des archives publiques. Ce vœu resta lettre-morte ; l'administration avait sans doute d'autres projets relatifs à ce dépôt.